



AHC-MN

ASSOCIATION HUNTINGTON CORSE
MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES

Ce document est un guide pratique destiné aux personnes âgées et en situation de handicap en Corse du Sud, fournissant des informations sur les démarches et les services de santé disponibles.

HOSPITALISATION ET URGENCES EN CORSE DU SUD

Le texte fournit des informations essentielles sur les services d'hospitalisation et d'urgences disponibles en Corse du Sud.

- Le SAMU Centre 15 est le numéro à appeler pour éviter l'encombrement des urgences.
- Le SAMU assure une régulation médicale 24h/24 pour orienter les patients vers les soins appropriés.
- Les SMUR interviennent pour des soins médicaux d'urgence et de réanimation.
- Le GHT Corse du Sud regroupe trois établissements : CH d'Ajaccio, CH de Sartène et Hôpital local de Bonifacio.
- Les hôpitaux publics incluent le CH Notre Dame de la Miséricorde, l'Hôpital Eugénie, et le Centre Hospitalier de Castelluccio.
- Les cliniques privées comprennent l'Hôpital Privé Sud Corse et la Polyclinique du Sud de la Corse.

SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS (SAS)

Le SAS vise à améliorer l'orientation des patients vers les soins appropriés.

- Le SAS a été mis en place pour répondre aux besoins de soins non programmés.
- Il fonctionne avec une régulation en deux filières : SAMU et médecins généralistes.
- Les patients peuvent appeler le 15 pour être orientés vers le service adéquat.

RETOUR ET MAINTIEN À DOMICILE

Des dispositifs sont en place pour accompagner le retour à domicile des patients après une hospitalisation.

- Le Service d'Accès aux Soins (SAS) et le service Prado de l'Assurance Maladie facilitent le retour à domicile.
- Le service Prado aide à planifier les soins nécessaires après l'hospitalisation.
- Des aides ménagères et de portage de repas peuvent être organisées si nécessaire.

AIDES POUR PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

Des ressources sont disponibles pour soutenir les personnes âgées et handicapées dans leur quotidien.

- L'EqLAAT offre un accompagnement sur les aides techniques.
- La MDPH 2A et le numéro vert 0 800 888 888 sont des ressources pour les personnes handicapées.

SOINS À DOMICILE ET ACCOMPAGNEMENT

Des services de soins à domicile sont disponibles pour les patients ayant besoin d'assistance.

- Les soins infirmiers à domicile peuvent être prescrits par un médecin.
- Les SSIAD interviennent pour dispenser des soins aux personnes âgées et handicapées.
- Des services d'aide à domicile (SAAD) sont disponibles pour les activités de la vie quotidienne.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET Lutte CONTRE L'ISOLEMENT

Des initiatives existent pour aider les personnes en situation de précarité ou d'isolement.

- La Mission Accompagnement Santé (MAS) aide ceux qui renoncent à des soins pour des raisons financières.
- Les CCAS et CIAS soutiennent les plus vulnérables et facilitent l'accès aux droits.
- Des résidences autonomie et foyers-logements sont disponibles pour rompre l'isolement.

BIEN VIEILLIR EN CORSE

Des programmes sont en place pour promouvoir le bien-être des personnes âgées.

- L'ASEPT Corse organise des actions de prévention et d'éducation en santé.
- Ces initiatives visent à aider les retraités à devenir acteurs de leur propre bien-être.

Ateliers de Prévention et de Bien-être

Ces ateliers visent à améliorer la qualité de vie des participants à travers des activités variées adaptées à leurs besoins.

- Ateliers nutrition : Adaptation des besoins nutritionnels et physiologiques selon l'âge.
- Ateliers bien-être : Techniques pour gérer le stress et améliorer l'harmonie personnelle.
- Ateliers mémoires : Exercices pour stimuler la mémoire et le cerveau.
- Ateliers numériques : Formation pour une meilleure autonomie sur le web.
- Ateliers APA : Activités physiques adaptées pour les personnes de plus de 55 ans.
- Ateliers retraite : Accompagnement pour une transition sereine vers la retraite.

Services de Prévention et d'Accompagnement

Ces services sont destinés aux personnes âgées de 75 ans et plus, offrant un soutien dans les activités quotidiennes.

- Accompagnement pour les sorties : Aide à faire les courses, visites, etc.
- Aide à domicile : Jusqu'à 10 heures d'aide pour des difficultés passagères sans condition de ressources.
- Service d'écoute et d'orientation : Diagnostic et conseils pour les personnes en situation de fragilité.

Structures de Soutien Psychologique

Des structures sont disponibles pour offrir un soutien psychologique aux personnes en difficulté.

- CMP : Consultations médico-psychologiques pour adultes et enfants.
- Centre Ressources Autisme : Soutien pour les troubles du spectre autistique.
- CMPP : Suivi pour enfants et adolescents avec des difficultés d'apprentissage.

Hébergement et Soins de Suite

Des options d'hébergement temporaire et de soins de suite sont disponibles pour les patients en convalescence.

- SMR : Soins médicaux et de réhabilitation après une hospitalisation.
- Hébergement temporaire d'urgence : Accès à un EHPAD pour un mois maximum sans reste à charge.
- Structures de transition : Hébergement entre l'hôpital et le domicile pour divers besoins.

Soutien aux Aidants

Des ressources sont disponibles pour aider les aidants à gérer leur rôle et à obtenir un soutien.

- Accueil de jour : Activités adaptées pour les personnes âgées et soutien aux aidants.
- Aide financière : Informations sur les allocations et aides disponibles pour les aidants.

Droits des Usagers du Système de Santé

Les usagers ont des droits spécifiques garantis par la loi, leur permettant de faire valoir leurs intérêts.

- Droit à l'information : Accès à des informations sur les droits et la prise en charge.
- Droit de plainte : Possibilité de déposer une plainte auprès des commissions des usagers.
- Accès au dossier médical : Droit de demander l'accès à son dossier médical.

Mesures de Protection Juridique

Des mesures de protection peuvent être mises en place pour les personnes ayant besoin d'assistance.

- Sauvegarde de justice : Protection temporaire pour les actes de la vie courante.
- Curatelle et tutelle : Protection pour les personnes incapables de veiller sur leurs intérêts.
- Habilitation familiale : Permet à un proche de représenter une personne en difficulté.

Accès aux Soins sur le Continent

Des dispositifs existent pour faciliter les déplacements médicaux vers le continent.

- Plateforme d'information et de solidarité INSEME pour aider les patients à organiser leurs déplacements.
- Prise en charge des frais de transport par l'Assurance Maladie sous certaines conditions.